



Association Nationale
des Assistants de Service Social
15, rue de Bruxelles 75009 Paris

01 45 26 33 79

site Internet : <http://www.anas.fr>
mail : anas@travail-social.com

COMMUNIQUE 8 juillet 2009

Le malaise dans le service social et le mal être des professionnels

L'ANAS a été saisie début juin par les assistants sociaux et leurs collègues du conseil général de la Moselle. Ils entamaient un mouvement de grève pour interpeler leur employeur sur les conditions difficiles dans lesquelles ils exercent.

Ce mouvement s'élargit peu à peu à d'autres conseils généraux et gagne d'autres institutions, avec toujours les mêmes constats. Ainsi, les professionnels des conseils généraux des Pyrénées Atlantiques, du Pas de Calais, des Bouches du Rhône, des Alpes-Maritimes, et aussi du service social de la CRAM de Gironde... nous ont alertés.

Du fait de la situation socio économique, les demandes d'aide affluent ; les lois de politique sociales créent sans cesse de nouveaux dispositifs réduisant les missions des professionnels à des tâches administratives et de gestion de dispositifs, dans une méconnaissance totale de l'accompagnement social des personnes ; les notions d'opérationnalité, d'efficacité et de rentabilité entrent en force dans l'organisation des services sociaux qui sont désormais gérés comme des entreprises, puisque ces notions semblent devenir prioritaires.

Dans la plupart des cas, les réponses institutionnelles ne répondent pas aux besoins.

L'ANAS a soutenu le mouvement des collègues de la Moselle (voir le communiqué du 4/06/09 en pièce jointe) et a contacté l'ensemble de ses adhérents sur ces questions. Les réponses déjà reçues confirment qu'il est nécessaire de réagir et de retrouver le sens du travail social, de le repositionner dans l'aide aux usagers et non dans l'aide aux institutions, de le dégager de ces tâches administratives qui doivent être assurées par d'autres professionnels et de contribuer à la protection de la vie privée des personnes.

Au-delà des soutiens ponctuels aux mouvements qui ont débuté, et après retour des réponses des adhérents, nous ferons dès la rentrée des propositions sur ces questions fondamentales pour le sens du travail social, la continuité d'un service social de qualité qui inclut le respect des personnes et leur prise en compte dans les moyens qui peuvent être proposés face aux problèmes auxquels elles sont confrontées.

Pour le conseil d'administration de l'ANAS
Françoise Légise

Présidente